

Présentation de la voie BTSA & BTS des concours agro & véto



Après mon BTSA ou BTS pourquoi ne pas devenir...



**ingénieur
du vivant ?**

→ « **Ingénieur du vivant** » c'est un titre de niveau bac +5.

« C'est une personne que ses connaissances rendent apte à occuper des fonctions scientifiques ou techniques actives en vue de prévoir, créer, organiser, diriger, contrôler les travaux qui en découlent, ainsi qu'à y tenir un rôle de cadre. »

→ La **qualité principale** de l'ingénieur du vivant est sa **polyvalence**. Cette fonction exige ainsi qu'il soit un scientifique certes spécialisé, mais également capable de redéployer des connaissances dans des domaines substantiellement différents : agroalimentaire, viticulture, agroenvironnement, bio-technologies, biologie animale et végétale.

→ Un ingénieur du vivant peut ainsi exercer ses fonctions dans de **très nombreux domaines**.

→ **Les principaux secteurs d'activité**
des ingénieurs du vivants

AGRICULTURE

Conseillère en élevage
Ingénieur production de semences
Ingénieur expérimentation
Assistante chef de marché
en coopérative



ENVIRONNEMENT

Chargée d'études environnement
Ingénieur tri-valorisation
Animatrice économie circulaire
Médiatrice scientifique



ALIMENTATION pharma, cosmétique

Responsable production
Chef de produit
Ingénieur R&D
Ingénieur qualité produit
Chef de projet supply chain



SECTEUR PUBLIC ONG

Ingénieur d'études INRA
Chargé de mission administration
d'état ou territoriale
Agences : agences de l'eau, ANSES
FAO, Banque mondiale
Economie solidaire et sociale



SERVICES

Consultante fonctionnel
Auditeur financier
Chargée de clientèle en banque
Journaliste



Après mon BTSA ou BTS pourquoi ne pas devenir...



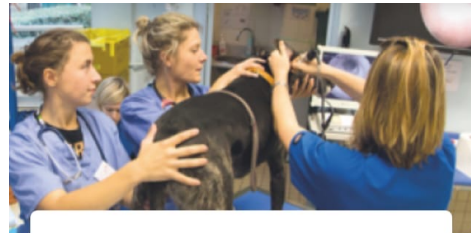
vétérinaire ?



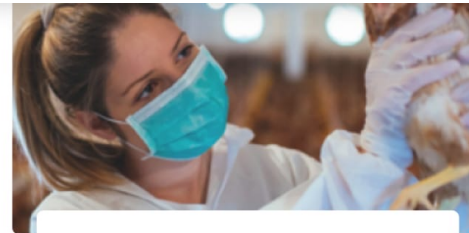
Cité Sciences Vertes
Lycée agricole • Centre de formation • Exploitation

→ Docteur vétérinaire (bac +8)

« un diplôme / des métiers »



**Vétérinaire praticien
(canine, mixte, rurale)**



**Vétérinaire conseil dans les
élevages en filière
organisée**



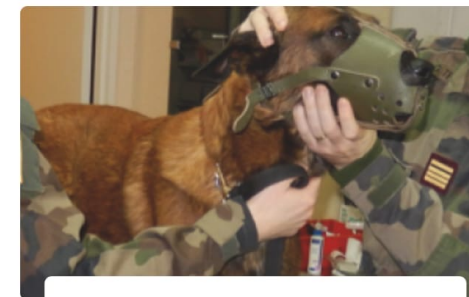
**Vétérinaire dans les
animaleries pour la
recherche**



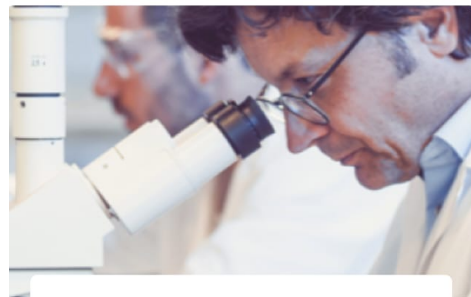
**Vétérinaire de
l'agroalimentaire**



**Vétérinaire de l'industrie
pharmaceutique**



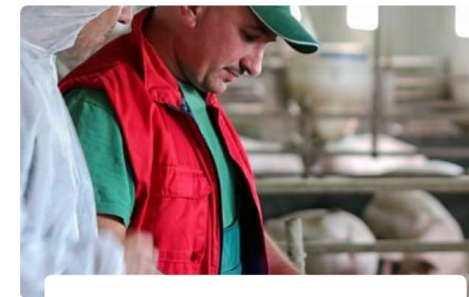
Vétérinaire des armées



**Vétérinaire directeur d'un
laboratoire départemental**



Vétérinaire fonctionnaire



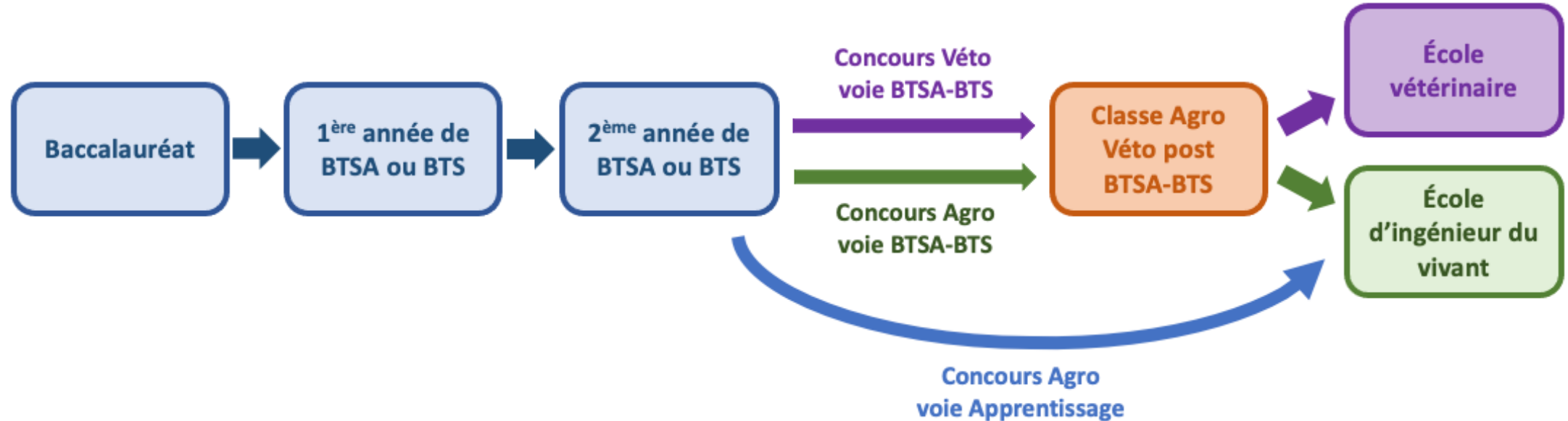
**Vétérinaire inspecteur
contractuel**

*L'accès à ces deux types de poursuites
d'études sur fait sur **CONCOURS**.*

Quels concours pour les BTSA & BTS ?

Les différents concours accessibles aux BTSA & BTS :

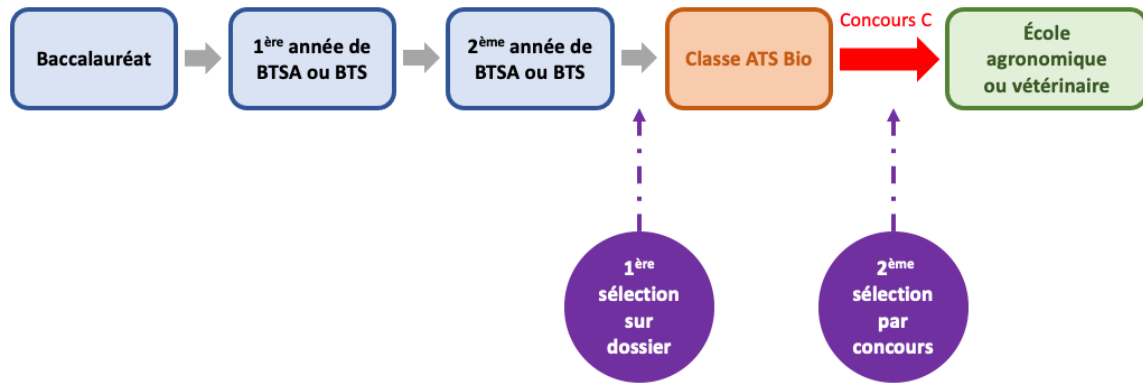
- pour intégrer une école vétérinaire (en formation initiale)
- pour intégrer une école d'ingénieur du vivant en formation initiale
- pour intégrer une école d'ingénieur du vivant par la voie de l'apprentissage



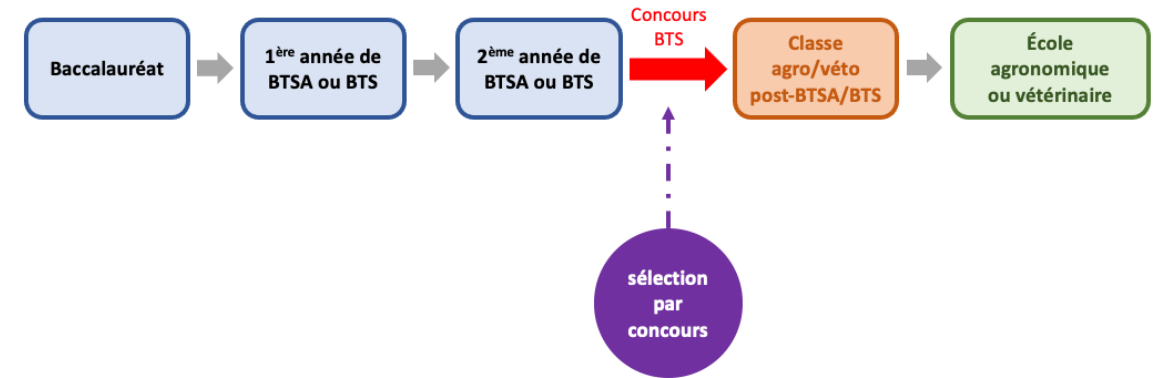
⇒ Disparition de la filière ATS Bio à la rentrée 2024

→ Le **parcours** d'accès aux écoles agro & véto vient d'être **simplifié** :

Organisation précédente



Nouvelle organisation



→ 1 sélection au lieu de 2. Pas de perte de temps en cas d'échec au concours

→ Mise en place d'**épreuves adaptées** aux BTSA et BTS

→ Témoigne de la volonté forte d'attirer les publics ex-BTSA & BTS

→ **Possibilité de passer les 3 concours en même temps** (BTS Agro / BTS Véto / Apprentissage)

Quels BTSA et BTS ouvrent à ces voies ?

---> **Presque tous les BTSA** (sauf Technico-Commercial et Développement, Animation des Territoires Ruraux)

Pour le concours **vétérinaire**, les BTSA **Productions Animales** et **ANABIOTEC** sont particulièrement recommandés.

---> **Les BTS du domaine de la biologie et de la chimie**

Analyses de biologie médicale – Bioanalyses et contrôles – Bioqualité – Biotechnologies – Diététique – Géologie appliquée – Métiers de l'eau – Métiers de la chimie – Métiers des services à l'environnement.

---> **Les BTS Maritimes**

En quoi consistent les concours communs Agro & Véto de la voie BTSA-BTS ?

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

1) Sélection sur dossier – Coeff 2

- Évaluation du parcours académique (compétences, résultats scolaires et rangs de classement)
- Étude du profil du candidat (formation, stages, travail et/ou activités extra-scolaires)
- Étude du projet professionnel (évaluation de la pertinence du projet du candidat)

2) Épreuve écrite d'analyse et de synthèse de documents techniques et scientifiques – Coeff 1

- Évaluation de l'expression écrite, des capacités de réflexion, d'analyse et de synthèse
- Évaluation du niveau de connaissance sur une thématique technique et scientifique

ÉPREUVES D'ADMISSION

5 à 7 MEM (Mini Entretiens Multiples) en visioconférence – Coeff 3

Évaluation de différentes aptitudes (notamment la motivation, le projet professionnel, la projection vers le futur métier, les aptitudes développées en stage, la logique, ...)

ATTENTION, pour la session 2024 : un unique entretien de 40 minutes avec le jury portant sur travaux ou mémoire de stage



---> **2 tentatives autorisées** :

au cours de la 2^{ème} année de BTS ou une fois le diplôme obtenu

(pour véto, la deuxième tentative a forcément lieu l'année juste après l'obtention du BTS)

---> **connaissance du milieu professionnel requise** :

des stages chez des professionnels dans le cadre de la formation ou en dehors sont recommandés (penser aux justificatifs)

---> **Plus d'infos sur le site du SCAV** :

SCAV : Service des Concours Agronomiques et Vétérinaires

<https://www.concours-agro-veto.net/>

Quelle organisation en classe passerelle « agro véto post BTSA-BTS » ?

...> La classe passerelle « agro véto post BTSA-BTS » est une **classe de remise à niveau en sciences** (SVT, PC et Maths), français et en anglais avant l'entrée en école d'agro ou véto (selon le concours obtenu en amont)

---> **11 classes agro véto post BTSA-BTS**

ouvrent à la rentrée 2024 :

Amiens – Besançon – Bordeaux

Clermont – Dijon – Gennevilliers

Montpellier – Rennes – Rodez

Toulouse – Valence



---> **attribution de la classe pour les lauréats du concours :**

en fonction des vœux et du classement au concours de chaque étudiant

La classe agro véto post BTSA-BTS est organisée en 3 blocs :

ENSEIGNEMENTS SCIENTIFIQUES

36 ECTS – 27h/semaine

Biologie – Écologie

Mathématiques – Informatique

Physique – Chimie

HUMANITÉS

16 ECTS – 10h/semaine

Lettres – Philosophie

Anglais

2 PROJETS INTERDISCIPLINAIRES

8 ECTS – 3h/semaine

Projet de médiation scientifique

Activité collaborative en sciences

- Premier semestre commun aux agros et aux vétos
- Deuxième semestre en partie orienté agro ou véto
- Classes à petits effectifs – Accompagnement personnalisé

---> **évaluation durant l'année de classe passerelle :**

50 % contrôle continu – 50 % examen national (2 sessions en janvier et juin)

Les étudiants sont assurés d'une place en école à l'issue de la formation sous réserve de validation des 60 crédits ECTS

Redoublement possible (maladie, accident, niveau académique insuffisant)

---> **choix de l'école vétérinaire ou agronomique intégrée :**

en fonction des vœux et du classement durant l'année de la classe passerelle

Quelques chiffres ?

---> **1^{ère} session... donc pas encore de vraies statistiques...**

Seul le ratio nombre de places / nombre d'inscrits pour la session 2024 est connu à ce jour :

---> **52 places véto réservées à la voie BTS pour 259 inscrits**

---> **114 places agro réservées à la voie BTS pour 199 inscrits**

Quels profils d'étudiants ?

---> Étudiant sérieux, motivé et travailleur avec des certitudes sur son projet professionnel

---> Besoin de plus de « concret », d'expérimentation, de terrain lors des études supérieures courtes

---> Lauréat d'un bon bac dans le domaine scientifique (voir communiqué des écoles)

---> Lauréat d'un bon BTSA ou BTS

---> Bonnes capacités de réflexion, d'abstraction de synthèse

Présentation de la voie BTSA & BTS des concours agro & véto

Contact & informations pratiques

---> **Contact :**

Laurent FOURMIGUÉ
enseignant au lycée de Toulouse-Auzeville

laurent.fourmigue@educagri.fr

INSRIPTION OBLIGATOIRE

JOURNÉES PORTES OUVERTES

Préparez votre AVENIR

3 FEV Etudes Supérieures **9h - 13h**

16 MARS Post 3ème **9h - 13h**

Cité Sciences Vertes
Lycée agricole
Centre de formation
Exploitation

2 route de Narbonne
Auzeville Tolosane
www.citesciencesvertes.fr



Davantage d'informations...

Journée Portes Ouvertes 2024

Présentation de la voie BTSA & BTS des concours agro & véto

Merci pour votre attention !



Cité Sciences Vertes

Lycée agricole • Centre de formation • Exploitation